

**Programme opérationnel
Compétitivité régionale et Emploi**

Projet « Une ardeur de enfance pour toutes et tous »

**Procès-verbal de la réunion du
Comité d'Accompagnement (CA) du 14 décembre 2015**



Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du CA du 18 juin 2015
- Examen et approbation du rapport financier 2014, déclarations de créance 2014
- Clôture des dossiers 2008 et 2009 : suivi
- Reprise du cofinancement FSE par IONE : convention définitive
- Présentation du nouveau « Chiffres et réalités . Province de Luxembourg . Editions 2015 » du REAL
- Divers



**Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir**

Le PV du CA du 14 décembre 2015 en un coup d'œil !

<p>Approbation du PV de la réunion du CA du 18 juin 2015</p>	<p>Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents. Il sera bientôt consultable et téléchargeable dans l'espace Partenaires du nouveau site Internet de Promemploi www.promemploi.be.</p>
<p>Examen et approbation du rapport financier 2014 ; déclarations de créance 2014</p>	<p>Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents. Les déclarations de créance sont distribuées. Par précaution, des dépenses supplémentaires ont été encodées tant en FSE qu'en PPB (ainsi, en cas de contrôle, des dépenses rejetées pourront être « remplacées », « compensées » par les dépenses supplémentaires introduites).</p>
<p>Clôture des dossiers 2008 et 2009 (résultats des inspections menées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PO CRE 1 2008 : OK • PO CRE 1 2009 : analyse en cours • PO CRE 2 2008 : OK • PO CRE 2 2009 : -1 139,09" (-935,75" pour Promemploi et -203,34" pour Gouvy, à ponctionner sur leur solde respectif)
<p>Reprise du cofinancement FSE par l'ONE : convention définitive</p>	<p>La convention devait être renouvelée annuellement mais finalement elle couvrira les années 2015 et 2016 et ira jusqu'au mois de septembre de l'année 2017. Quand nous aurons reçu les remarques de chaque partenaire nous pourrons récolter les signatures. Une réunion devrait être organisée par l'ONE pour nous expliquer le processus de justification des dépenses pour la liquidation des soldes.</p>
<p>Présentation du nouveau « Chiffres et réalités . Province de Luxembourg . Editions 2015 » du REAL</p>	<p>Lignes de force pour le volet « Accueil de la petite enfance » :</p> <ul style="list-style-type: none"> É 3.352 places d'accueil au 31/12/2014 : <ul style="list-style-type: none"> É 68,2 % en milieu d'accueil subventionné É 50,7 % en accueil de type familial É Difficulté de recrutement d'accueillant-e-s conventionné-e-s É Croissance de notre taux de couverture : +1,7%, soit 85 places supplémentaires en 1 an É Subsistance de fortes disparités communales : le taux de couverture oscille entre 63,1 % et 4,8 %
<p>Divers</p>	<p>/</p>

Membres présents

Valérie BECHOUX	CPAS Libramont
Christian BINET	Province de Luxembourg
Stéphan LEYDER	ONE Libramont
Adrien LESPAGNARD	Commune d'Aubange
Cindy KAISER	Commune de Bertogne
Vinciane HAVET	Commune de Fauvillers
Ghislaine LEJEUNE	Commune de Gouvy
Marjorie MARLET	Commune de Paliseul
Julie JONET	Commune de Paliseul
Aurélië SCHOONVAERE	Crèche « Pas à pas » (St-Léger)
Justine PONCELET	MCAE « Les Lutins du Parc » (Paliseul)
Françoise LIGNIAN	Halte-accueil « La Pause Grenadine » (Bastogne)
Anouchka MAILLEUX	Halte-accueil « La Louette » (Durbuy)
Vanessa DEGUELDRE	Halte-accueil « La Cachette Enchantée » (Gouvy)
Odette PEETERS	Halte-accueil « Les petits Potes » (Manhay)
Sylvie LEFEBVRE	Promemploi
Amandine CLAES	Promemploi

Membres excusés

Benoît PARMENTIER	ONE Administration centrale
Roger HENNERICY	CSEF
Eliane PREVOST	CSEF
Christiane DETAILLE	Commune de Bertogne
Aurore HARTMAN	Commune de Bastogne
Anne SCHOUVELLER	Commune de Saint-Léger
Marie-Laure CLAESSENS	Crèche « Cours d'enfants » (Léglise)
Florence HANOSSET	Crèche « La Tarentelle » (Libramont)
Carine PATERNOT	Crèche « Les Canetons » (Aubange)
Joëlle FOULON	Halte-accueil « La Récré de Violette » (Marche-en-Famenne)
Bruno ANTOINE	Promemploi/CSC
Jocelyne COUSET	Promemploi

Le PV du CA du 14 décembre 2015 in extenso !

La séance est présidée par Sylvie LEFEBVRE, Directrice de l'ASBL Promemploi.
La réunion est illustrée par un montage Power Point remis en séance.

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 18 juin 2015

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il sera bientôt consultable et téléchargeable dans l'espace Partenaires de notre nouveau site Internet www.promemploi.be (n'hésitez pas à nous demander votre login et votre mot de passe si vous les avez perdus ou oubliés).

2. Examen et approbation du rapport financier 2014 ; déclarations de créance 2014

Le point est présenté à l'aide de documents remis en séance.

Sont transmis, pour chaque partenaire :

- Un tableau récapitulatif global de la consommation des fonds FSE et un tableau de prévisions de consommation des fonds ONE à la date du 14 décembre 2015
- Le résumé de l'encodage 2014 (les dépenses FSE et les contreparties publiques prises en compte)
- Un tableau individualisé retraçant l'historique des mouvements financiers intervenus ainsi que les prévisions budgétaires (FSE et PPB) à la date du 14 décembre 2015
- Le résumé individuel de l'encodage 2014 (les dépenses FSE et les contreparties publiques prises en compte)
- Une lettre explicative et la déclaration de créance à compléter et à nous renvoyer pour justifier le versement par Promemploi des fonds FSE 2014 réservés

L'équilibre financier global s'établit de la façon suivante :

PO CRE 1 année 2014 :

- FSE réservé = 207 045,61 "
- FSE encodé = 263 239,89 "
- PPB encodés = 387 771,07 "
- Total = 651 010,96 "

Par précaution (cf. clôture 2008 et 2009), encodage de dépenses supplémentaires en FSE et en PPB ► voir tableau « Encodage 2014 » en annexe.

Le processus de rétrocession se déroule comme suit :

- *Chaque année, le FSE invite partenaires et coordinateur à lui remettre un rapport d'activité et un état d'avancement financier. Il revient à Promemploi de constituer ces rapports et états d'avancement financier pour l'ensemble du partenariat*
- *Les partenaires sont invités à fournir à Promemploi les éléments suivants lui permettant de s'acquitter de sa mission :*
 - *Entre le 15 mars et le 30 avril de chaque année : la description des activités réalisées durant l'année précédente ainsi qu'une estimation des dépenses et des cofinancements publics (PPB) relatifs à ces activités*
 - *Pour le 30 juin de chaque année : le récapitulatif des dépenses relatives aux activités réalisées durant l'année précédente accompagnées de leurs pièces justificatives, en ce compris les preuves de cofinancement public*
- *Dès réception des éléments susmentionnés, Promemploi vérifie l'éligibilité des dépenses et des parts publiques belges présentées par les partenaires. Cette vérification terminée, Promemploi informe les partenaires de ses résultats et les invite à lui adresser une déclaration de créance selon le modèle fourni par l'ASBL*
- *La rétrocession des subsides FSE se fait sur base de cette déclaration de créance, pour le 31 décembre au plus tard, dans le respect des limites fixées par la présente convention*

La question de la non consommation de l'intégralité de sa part FSE par un partenaire et de la réaffectation de cette part FSE non consommée relève du comité d'accompagnement.

DE LA RETROCESSION DU SUBSIDE FSE

- *Il revient à Promemploi de réceptionner la part FSE dévolue aux partenaires et de la leur rétrocéder, selon les modalités décrites dans la présente convention. Il ne peut être demandé à Promemploi de rétrocéder, annuellement, davantage que 75% de la part FSE annuelle attribuée aux partenaires. La rétrocession du solde ne peut intervenir que lorsque l'ASBL Promemploi a elle-même perçu le solde de la part FSE dévolue aux partenaires*
- *Les transferts se font par virement sur le compte du partenaire*

3. Clôture des dossiers 2008 et 2009 : suivi

		FSE déclaré	FSE accepté	Différence
2008	PO CRE 1	38 221,52 "	38 221,52 "	0 "
	PO CRE 2	22 917,66 "	22 917,66 "	0 "
2009	PO CRE 1	144 102,04 "	Analyse en cours	?
	PO CRE 2	127 198,29 "	126 059,20 "	- 1 139,09 "

Ce qui est prévu dans notre convention de partenariat :

« Si malgré toutes les précautions prises, une dépense présentée par un partenaire et prise en compte par Promemploi devait finalement être considérée comme non éligible et donc rejetée par l'Agence FSE (lors de contrôles par exemple), cette dépense sera déduite du solde de subside FSE à percevoir par le partenaire ».

Conséquences :

A ponctionner sur leur solde 2009 :

- Promemploi : 935,75 "
- Gouvy : 203,34 "

Tour de table des projets

Gouvy :

Ghislaine Lejeune, échevine de la petite enfance à la commune de Gouvy.

La halte accueil « La Cachette enchantée » est ouverte depuis 2010, elle a déménagé en 2012 et a dû réduire son nombre de places de 10 à 8 à cause du manque de m². Un nouveau déménagement devrait avoir lieu avant juin 2016 pour permettre une capacité d'accueil de 12 places. La commune a acheté un château où il sera possible d'avoir des activités intergénérationnelles.

Manhay :

Odette Peeters, responsable de la halte accueil « Les ptits Potes », dit que la situation du milieu d'accueil est difficile depuis mai 2015 car une deuxième MCAE a ouvert sur la commune et beaucoup d'enfants et du personnel ont quitté la halte accueil. La halte accueil est ouverte 38h/sem au lieu de 55h/sem, il y a donc un jour d'ouverture en moins et il ne reste plus qu'une puéricultrice.

Bertogne :

Cindy Kaiser, coordinatrice ATL de la commune de Bertogne.

La MCAE 12 places a pour projet de déménager en 2017 pour réunir les différents services de la commune.

Bastogne :

Françoise Lignian, responsable de la halte accueil « La Pause Grenadine ».
Déménagement dans de nouveaux locaux et augmentation des places, expériences avec enfants en situation de handicap, élargissement des horaires.
Depuis le déménagement, changement au niveau du public, plus de parents à gros revenus. Ils viennent car ça leur revient moins cher de mettre leurs enfants quelques jours à la halte accueil et le reste chez les grands parents que de mettre leurs enfants en crèche tous les jours. Mais les enfants viennent en journée, donc problème car système crèche et plus HA.
Pour les parents c'est un calcul financier, certains en profitent.

Saint-Léger :

Auréli Schoonvaere, responsable de la crèche « Pas à pas » de Meix-le-Tige.
Crèche de 24 places qui se porte bien, il y a beaucoup de demandes.

ONE :

Stéphan Leyder, coordinateur subrégional à l'ONE . Luxembourg.
L'ONE est passé de partenaire associé à partenaire financier.
Au point de vue des haltes accueil, toujours un peu hors cadre par rapport aux réglementations actuelles. Les HA sont libres d'accepter ou non des enfants en accueil « crèche », mais ça va changer en 2017.
Il est possible de pratiquer le tarif ONE pour les parents qui utilisent la HA en mode « crèche ». Plusieurs le font (CPAS de Libramont). Dans les HA, on établit un tarif social donc moins cher.

CPAS de Libramont :

Valérie Bechoux, coordinatrice de projets au CPAS de Libramont.
La halte accueil « Libramont » compte 10 places presque tout le temps occupées.
Public : accueil occasionnel, parents en formation, indépendants, (un peu de tout).

Durbuy :

Anouchka Mailleux, responsable de la halte accueil « La Louette ».
Halte accueil de 10 places où travaillent 2 puéricultrices à ¾ temps. La halte accueil est ouverte une demi-journée en plus par semaine. Des stages à thème ont été organisés. Au sein de la commune, il y a une puéricultrice volante qui peut faire des remplacements.

Province de Luxembourg :

Christian Binet.
Présent en tant qu'observateur attentif des projets.

Aubange :

Adrien Lespagnard, service jeunesse à la commune d'Aubange.
La crèche « Les Canetons » est passée de 18 à 25 places grâce au plan Cigogne de l'ONE.

Fauvillers :

Vinciane Havet, coordinatrice ATL à la commune de Fauvillers.
Co-accueil « Les petits Boutchoux », 8 places. Rien à signaler.

Paliseul :

Justine Poncelet, responsable de la crèche « Les Lutins du Parc » et de la halte accueil « La Halte des Lutins » à Offagne.

La halte accueil travaille en partenariat avec le service d'accueillant-e-s de enfants conventionné-e-s « Le Bilboquet », donc quand une accueillante est malade, les parents peuvent amener l'enfant à la HA. Il y a une convention entre le service et la commune.

4. Reprise du cofinancement FSE par l'ONE : convention définitive

La base légale de cette convention est l'article 96 §3 et l'annexe 5 du contrat de gestion 2013 - 2018 de l'ONE :

*A partir de 2015, l'Office consacrera **199 877,95 Öpar an** (subvention annuelle **liée à l'indice santé¹**) afin de couvrir les projets à pérenniser « X0055700 Promemploi ASBL (appel à projets 2) « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » » et « X1011100 Promemploi ASBL (appel à projets 2) « Une ardeur d'enfance pour accueillir nos petits » », suite à la diminution de leur montant de cofinancement par le FSE.*

Attention chaque partenaire doit faire passer la convention au collège et/ou au conseil communal pour demander l'accord.

- 80% du subside annuel ONE est versé à Promemploi (même principe qu'avec le FSE). Les partenaires doivent rendre des justificatifs financiers pour 100% du subside ONE qui leur a été réservé mais Promemploi ne rétrocède que 80%. Les 20% restant sont rétrocédés après contrôle par l'ONE.
- Comment ont été définis les montants du subside ONE de chaque partenaire ?

Pour l'année 2014 qui avait été ajoutée au projet FSE, nous avons fait une moyenne des montants perçus par chaque partenaire tout au long du projet et nous avons calculé un pourcentage pour chacun. Pour les subsides ONE 2015, 2016 et 2017, nous avons utilisé ce même pourcentage.

¹ Le lien à l'indice santé est à confirmer

Partenaire	ONE 2015, en Ö	ONE 2016, en Ö	ONE 2017, en Ö (janvier- septembre)
Promemploi coordination	51 405,65	51 405,65	38 554,24
Aubange	10 984,47	10 984,47	8 238,35
Bertogne	6 904,07	6 904,07	5 178,05
Chiny	7 650,37	7 650,37	5 737,78
Durbuy	9 580,35	9 580,35	7 185,26
Enfance et Jeunesse en Marche	6 361,33	6 361,33	4 771,00
Fauvillers	6 010,35	6 010,35	4 507,76
Gouvy	7 127,84	7 127,84	5 345,88
La Pause Grenadine	12 428,44	12 428,44	9 321,33
La Tarentelle	11 567,57	11 567,57	8 675,68
Léglise	14 206,12	14 206,12	10 654,59
Les bits Potes	9 672,32	9 672,32	7 254,24
Libramont	13 327,36	13 327,36	9 995,52
Paliseul	15 867,24	15 867,24	11 900,43
Saint-Léger	5 758,04	5 758,04	4 318,53
Vaux-sur-Sûre	11 026,41	11 026,41	8 269,81
TOTAL	199 877,95	199 877,95	149 908,46

Ce qui va changer suite à la reprise par l'ONE du cofinancement FSE :

- Le projet quitte la sphère européenne pour réintégrer totalement celle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nos partenaires « associés » que sont la Province de Luxembourg, le FOREM/CSEF et l'intercommunale IDELux ont joué un rôle décisif dans la préparation, la sélection au niveau européen, la mise en œuvre et la pérennisation du projet. Grâce à leur implication, l'accueil des enfants apparaît

aujourd'hui clairement comme un enjeu non seulement éducatif mais également socioéconomique. Qu'ils en soient ici remerciés. Il est probable que le rapatriement du projet au niveau strictement communautaire transforme le rôle qu'ils y ont joué jusqu'à présent. C'est la raison pour laquelle le projet de convention de partenariat relatif à l'année 2015 ne les mentionne plus comme partenaires « associés »

- Le volet administratif du projet : les exigences de l'ONE vont se substituer à celles du FSE. Il est à noter que nous sommes en attente de précisions de la part de l'ONE sur la teneur de ces exigences
- Disparition des « PPB »
- Le contexte dans lequel le projet se déploie, comme expliqué par Stéphan Leyder : réforme annoncée du secteur de l'accueil de la petite enfance (article 66 du contrat de gestion 2013-2018 de l'ONE)

Un conseil : ne pas modifier les projets !!! (voir annexe 5 de la convention : programme d'action du partenariat)

- Retour de l'ONE

Courrier reçu de l'ONE :

« Bonjour,

Je fais suite à notre discussion de ce matin afin de vous confirmer que l'avance 2015 (80% de 199.877,95 ") a été liquidée ce matin et devrait donc vous parvenir sous peu. (ndlr : Elle est bien arrivée)

En ce qui concerne les conventions :

- Le subside de reprise FSE n'est pas indexé. (ndlr : La convention a été adaptée en ce sens)
- Possibilité de les conclure pour la période allant jusqu' septembre 2017 au plus tard (je mentionnerais « sous réserve d'une modification des conditions de subventionnement par l'ONE ») (ndlr : La convention a été adaptée en ce sens)

Par ailleurs, une réunion sera organisée d'ici la fin de l'année pour organiser la suite et notamment le processus de justification pour la liquidation des soldes. (ndlr : Nous n'avons rien vu venir)

Encore toutes nos excuses pour le retard.

Bien à vous,

Eddy Gilson »

Document à transmettre à Promemploi par les partenaires :

- Une réunion devait être proposée par l'ONE mais rien d'annoncé à ce jour, donc pour le moment on fonctionne comme avec le FSE pour les documents du rapport d'activité et du rapport financier. Au point de vue du rapport d'activité, pour le moment on utilise le modèle reçu d'un projet qui est passé d'un subventionnement FSE à un subventionnement ONE en 2010.

5. Présentation du nouveau « Chiffres et réalités É Province de Luxembourg É Editions 2015 » du REAL

Voir document distribué en séance.

Le REAL, c'est le Réseau d'Étude et d'Analyse du Luxembourg initié par Monsieur Caprasse (Gouverneur de la Province de Luxembourg).

Promemploi y participe pour les chiffres « Petite Enfance ».

Sur base des rapports d'activité de l'ONE, on fait une analyse des chiffres que l'on met en cartes et en tableaux.

La partie qui concerne la petite enfance est remise en séance (possibilité d'avoir la version électronique du document complet sur le site Internet de la Province).

Statut des accueillant-e-s d'enfants (accueil à caractère familial)

A partir de juillet 2016, elles devraient bénéficier d'un revenu minimum garanti de 1200" par mois, 12 mois sur 12. C'est déjà mieux, mais pas encore suffisant. Le statut complet doit se décider au niveau fédéral.

Lignes de force pour le volet « Accueil de la petite enfance » :

É 3.352 places d'accueil au 31/12/2014 :

- 68,2 % en milieu d'accueil subventionné (participation financière des parents proportionnelle à leurs revenus), + 1 % par rapport à 2013
- 50,7 % en accueil de type familial, - 1 % par rapport à 2013
- Difficulté de recrutement d'accueillant-e-s conventionné-e-s
- Croissance de notre taux de couverture : +1,7 %, soit 85 places supplémentaires en 1 an

É Subsistance de fortes disparités communales : le taux de couverture oscille entre 63,1 % et 4,8 %

6. Divers

Il n'y a pas de divers.

Nous reprendrons contact dès que nous aurons reçu des nouvelles de l'ONE.

PV rédigé par l'équipe « PO CRE » de l'ASBL Promemploi.

Encodage 2014

	FSE 2014 prévu	FSE encodé	Différence	PPB requises	PPB encodées	Différence	Somme déboursé dans le cadre du projet
<u>Promemploi</u>	48.105,3600 €	72.795,0800 €	24.689,7200 €	48.105,3600 €	78.105,9400 €	30.000,5800 €	150.901,0200 €
film	20.000,0000 €		-20.000,0000 €	20.000,0000 €		-20.000,0000 €	-00 €
<u>Aubange</u>	10.279,2600 €	10.279,2600 €	-00 €	10.279,2600 €	14.557,8700 €	4.278,6100 €	24.837,1300 €
<u>Bertogne</u>	6.460,8200 €	12.278,8500 €	5.818,0300 €	6.460,8200 €	9.002,3200 €	2.541,5000 €	21.281,1700 €
<u>Chiny</u>	7.159,2100 €	7.159,2100 €	-00 €	7.159,2100 €	33.001,0800 €	25.841,8700 €	40.160,2900 €
<u>Durbuy</u>	8.965,2900 €	13.140,0800 €	4.174,7900 €	8.965,2900 €	28.439,7800 €	19.474,4900 €	41.579,8600 €
<u>Enfance et Jeunesse en Marche</u>	5.952,9200 €	13.518,8500 €	7.565,9300 €	5.952,9200 €	11.252,8800 €	5.299,9600 €	24.771,7300 €
<u>Fauvillers</u>	5.624,4800 €	5.905,5100 €	281,0300 €	5.624,4800 €	6.200,0000 €	575,5200 €	12.105,5100 €
<u>Gouvy</u>	6.670,2300 €	6.670,2300 €	-00 €	6.670,2300 €	23.247,2200 €	16.576,9900 €	29.917,4500 €
<u>Léglise</u>	13.294,0800 €	19.613,7200 €	6.319,6400 €	13.294,0800 €	29.689,9800 €	16.395,9000 €	49.303,7000 €
<u>CPAS Libramont</u>	12.471,7300 €	32.302,0100 €	19.830,2800 €	12.471,7300 €	27.445,3300 €	14.973,6000 €	59.747,3400 €
<u>Paliseul</u>	14.848,5500 €	21.102,6100 €	6.254,0600 €	14.848,5500 €	25.460,3900 €	10.611,8400 €	46.563,0000 €
<u>La Pause Grenadine</u>	11.630,5300 €	12.394,9000 €	764,3700 €	11.630,5300 €	29.550,0000 €	17.919,4700 €	41.944,9000 €
<u>Les P'tits Potes</u>	9.051,3500 €	9.051,3500 €	-00 €	9.051,3500 €	13.722,9000 €	4.671,5500 €	22.774,2500 €
<u>Saint-Léger</u>	5.388,3700 €	5.388,3700 €	-00 €	5.388,3700 €	24.544,5900 €	19.156,2200 €	29.932,9600 €
<u>La Tarentelle</u>	10.824,9200 €	11.321,3500 €	496,4300 €	10.824,9200 €	27.310,3000 €	16.485,3800 €	38.631,6500 €
<u>Vaux-sur-Sûre</u>	10.318,5100 €	10.318,5100 €	-00 €	10.318,5100 €	6.240,4900 €	-4.078,0200 €	16.559,0000 €
	207.045,61 €	263.239,89 €	56.194,28 €	207.045,61 €	387.771,07 €	180.725,46 €	651.010,96 €